Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logements vacants : encore un quart en moins sur le marché vaudois

Au 1er juin 2003, on dénombre 1'800 logements vacants dans le canton, dont 1'050 offerts en location. Encore provisoires, ces résultats de l'enquête annuelle effectuée par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques auprès des communes vaudoises permettent d'estimer à 0,6% le taux global de vacance et à 0,5% le taux de vacance sur le marché locatif. Par ailleurs, 217'000 m2 de surfaces industrielles et commerciales cherchent preneur.

Selon les résultats provisoires de l'enquête annuelle menée auprès des communes vaudoises par le SCRIS, 1'800 logements sont vacants dans le canton au 1er juin 2003 contre 2'400 une année auparavant, soit, cette année encore, une diminution d'un quart. Les logements vacants sont en baisse pour la sixième année consécutive, après avoir atteint le chiffre record de 8'330 unités en juin 1997. La rareté des grands logements disponibles n'est pas un fait nouveau mais on constate que, depuis deux ans, l'effectif des petits logements vacants a accéléré sa baisse : on ne compte plus au 1er juin que 270 appartements d'une pièce à vendre ou louer sur l'ensemble du canton, et à peine davantage de deux pièces (320), soit, pour chacune de ces catégories, un effectif inférieur à celui des quatre pièces (390), ce qui est nouveau. Les logements vacants de trois pièces demeurent les plus nombreux (440).

Rapportés au parc estimé de logements, ces chiffres permettent de calculer des taux de vacance. Le taux global s'établit à 0,6%, contre 0,7% en 2001 ; il avait atteint un maximum de 2,7% en 1997. Le taux de vacance est estimé à 0,9% pour les logements d'une pièce ; il s'abaisse à 0,5% pour les logements de deux et trois pièces et se situe à 0,6% pour les logements de plus grande taille.

Parmi les 1'800 logements disponibles, 1'050 sont offerts en location. Cela porte à 0,5% le taux de vacance observé sur le seul marché locatif, contre 0,7% en 2002. C'est à ce taux que fait référence la loi du 7 mars 1993 sur l'utilisation d'une formule officielle au changement de locataire, obligatoire lorsque le taux de vacance est

inférieur à 1,5% du parc locatif, ce qui est le cas pour la troisième année.

Les résultats provisoires de l'enquête cantonale sur les locaux industriels et commerciaux vacants, effectuée conjointement à celle sur les logements vacants, chiffrent à 217'000 m2 les surfaces disponibles dans le canton, contre 231'000 m2 en 2002.

Les résultats définitifs, en particulier les données par commune, seront disponibles en août sur le site Internet du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (www.scris.vd.ch) . Un article sera consacré aux logements vacants dans la publication Numerus du SCRIS paraissant début septembre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juillet 2003

Marie-Françoise Goy, Service cantonal de recherche et d'information statistiques (021/ 316 29 99)